

LICENCE PROFESSIONNELLE Mention Métier du BTP : Génie civil et Construction Parcours CONDUITE DE TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE BÂTIMENT (LPCTDDB)(Gros Œuvre et Second Œuvre) (Contrat de Professionnalisation)

REFERENCE : 07AD390G

Alternance hors-apprentissage

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018/2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p align="center">Responsable pédagogique Frank HENDEL Professeur agrégé UFR Sciences et Techniques</p>	<p align="center">Assistant(e) de formation Bérangère DUPUY / Tél : 03 80 39 37 71 berangere.dupuy@u-bourgogne.fr</p> <p align="center">Ingénieur de formation Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95 laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

La licence professionnelle est spécialement conçue pour former aux métiers de conducteur de travaux, coordinateur de sécurité, chargé d'affaire pour toute entreprise du bâtiment de type PME avec possibilité à terme de développement ou de reprise d'entreprise. Les diplômés peuvent également intégrer une grande entreprise, par exemple dans un poste de chargé d'affaires.

La spécificité de la formation (créée à la demande des professions du bâtiment) réside dans l'accent particulier mis sur le Développement Durable. En effet, les diplômés sont formés aux principes du Développement Durable, et aux nouveaux modes constructifs qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour progresser dans ce domaine. Ils sont capables d'apporter aux entreprises qui les recrutent leur expertise dans ce domaine assurant une meilleure gestion des chantiers en accord avec la réglementation en vigueur.

PUBLIC

- Étudiants de moins de 26 ans venant d'une formation du type Bâtiment, Economie du Bâtiment, Génie Civil qui souhaitent se former dans le cadre d'une formation alternante.
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus, inscrits au Pôle emploi en reconversion professionnelle.
- Salarié dans le cadre d'une période de professionnalisation.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PRE-REQUIS

- Pour les titulaires d'un BTS Bâtiment ; BTS Travaux-Publics ; BTS Fluides Énergie et Environnement ; BTS Système Constructif Bois Habitat ; BTS Électrotechnique ; DUT Génie Civil ; etc.
- En l'absence de diplômes pré-requis, possibilité de Validation d'Acquis Professionnels (VAP)
- Par équivalence de diplôme

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et Techniques
- Enseignants des lycées d'enseignements techniques et professionnels des Marcs d'Or et Hippolyte Fontaine de Dijon
- Intervenants professionnels du bâtiment, du secteur de la sécurité, ...

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée du contrat : 365 jours
- Durée de la formation : 450h sur 65 jours de cours (dont 35 heures d'examens)
- Lieu de la formation : UFR des Sciences et des Techniques, Campus Universitaire de Dijon
- Rythme de la formation : une semaine à l'Université par mois d'octobre à juin sauf en décembre, janvier et mars, deux semaines à l'Université par mois.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Visites de chantiers
- Travaux dirigés en calculs de coûts, d'analyse des pratiques professionnelles
- Travaux pratiques d'utilisation de logiciels professionnels
- Tutorat pédagogique

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Avant d'être sélectionné

- Retrait du dossier de candidature pédagogique auprès du secrétariat administratif du SEFCA
- Transmission du dossier de candidature pédagogique au Responsable pédagogique
- Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique)

Après accord de recrutement par une entreprise (et acceptation pédagogique)

- Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- Inscription administrative auprès du SEFCA à la Maison de l'Université
- Le SEFCA envoie à l'entreprise : Un contrat, un devis, un programme et une convention de formation
- L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuves terminales écrites qui couvrent les Unités d'enseignements théoriques sous forme d'études de cas de mise en situation.
- Soutenance orale du mémoire de fin de formation.

La licence est obtenue lorsque l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10, par moyenne des notes de chaque UE. La note à l'UE professionnelle (stage) doit obligatoirement être supérieure à 10.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- réaliser les démarches et élaborer les documents nécessaires à l'ouverture et au démarrage du chantier en tenant compte de l'ensemble des contraintes
 - assurer le déroulement du chantier dans le respect des conditions du marché, de la législation en vigueur et des objectifs définis. Le réceptionner et le clôturer techniquement, administrativement et financièrement
 - contribuer au développement du CA de l'entreprise et à l'amélioration de son image
 - connaître le milieu du bâtiment, savoir organiser le travail collectif sur un chantier
 - partir du projet architectural pour arriver au bâtiment final
- prendre en compte toutes les contraintes réglementaires du domaine QHSE
- connaître le développement durable et son application dans le domaine de la construction

Débouchés :

Métiers et responsabilités de conducteur de travaux, coordinateur, coordinateur de sécurité, chargés d'affaires pour entreprise du bâtiment de type PME avec possibilité à terme de développement ou de reprise d'entreprise.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr/le-sefca.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr